

EXCELSIOR DE CHAPONOST – SECTION TIR A L'ARC

1 rue Louis Martel – 69630 CHAPONOST

Responsable : Joël BAFFIE – Contact : baffiejoel@gmail.com

<http://arc-chaponost.fr/>



FICHE D'INFORMATION SAISON 2023-2024

L'équipe du Club de tir à l'arc de Chaponost est heureuse de vous accueillir au gymnase Perraud ainsi que sur son pas de tir extérieur aux horaires suivants :

Mercredi 17h00 – 19h00 (jeune)

Mercredi 20h30 – 22h30 (adultes)

Vendredi 17h00 – 19h00 (jeunes et adultes)

Samedi 8h30 – 10h30 (compétiteur)

Les inscriptions pour la saison 2023 - 2024 se feront au gymnase Perraud :

Mercredi de 18h00 à 19h00 et de 20h30 à 22h30 ou Vendredi de 18h00 à 19h00

Lors de l'inscription, joindre **OBLIGATOIREMENT** :

- Formulaire de licence FFTA rempli et signé
- Autorisation parentale pour les adhérents mineurs
- Cotisation (chèque à l'ordre de Excelsior Tir à l'Arc) :
 - Jeune homme (- 18 ans) : 170 €
 - Jeune femme (- 18 ans) : 165 €
 - Adulte homme : 200 €
 - Adulte femme : 200 €
 - Droit d'encadrement 135 €
 - Droit de paille : 80 €
 - Kit débutant (carquois, flèches, dragonne, protège-bras, palette) : 80 €. Arc fourni la première année
 - Location d'arc possible à partir de la 2ème année : 90 € (en fonction du stock disponible)
 - Fit Archery : 50 € (12 séances minimum le samedi matin – prévoir son tapis de gym)
- Arme : Arc classique Arc à poulies

La cotisation inclus l'assurance individuelle accident FFTA (0,28 €).

Pour les familles, nous accordons une réduction de 10 % du total à partir de deux inscriptions.

Nous acceptons les chèques vacances et le Pass Région.

Une aide du CCAS de Chaponost est possible sous conditions.

- Chèques pour la caution bénévolat (2 chèques de 20€ non encaissés - archers non débutants)

ATTENTION, à compter du 16 octobre 2023, tout archer avec un dossier incomplet n'aura plus l'autorisation de tirer

EXCELSIOR DE CHAPONOST – SECTION TIR A L'ARC

1 rue Louis Martel – 69630 CHAPONOST

Responsable : Joël BAFFIE – Contact : baffiejoel@gmail.com

<http://arc-chaponost.fr/>



AUTORISATION PARENTALE POUR LES ADHERENTS MINEURS 2023-2024

Je, soussigné(e), père / mère / tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone : Adresse email :

déclare avoir plein exercice de l'autorité parentale sur mon enfant

Nom : Prénom :

ET, je l'autorise :

à pratiquer le Tir à l'Arc et à participer aux diverses manifestations organisées au sein du club

à rentrer seul à son domicile à la fin des entrainements ou des compétitions

Si non, merci de préciser le nom et la qualité de la personne pouvant prendre en charge votre enfant

.....

ET, j'autorise le club à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne santé de mon enfant, y compris l'hospitalisation et l'intervention chirurgicale si recommandée par le corps médical consulté OUI NON

ET, je m'engage à transmettre aux dirigeants et encadrants du club toutes les informations importantes concernant la santé de mon enfant :

- Allergies connues :

- Traitement en cours :

- Médicaments interdits :

- Personne à contacter :

- Personne à contacter :

Fait à :

Le :

ATTENTION, à compter du 16 octobre 2023, tout archer avec un dossier incomplet n'aura plus l'autorisation de tirer